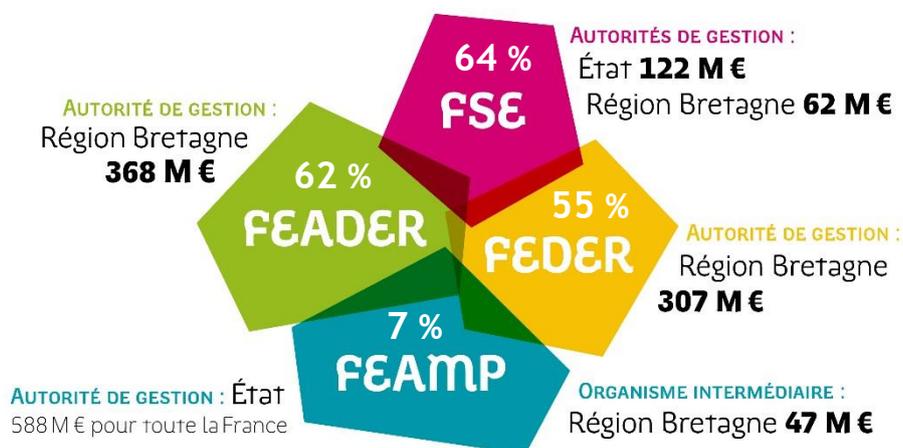




Où en sont les fonds européens en Bretagne ? (2014 > 2020)

Plus de la moitié des fonds européens programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne se poursuit avec l'attribution des subventions FEDER, FSE, FEADER et FEAMP.



Taux de programmation pour chaque fonds au 31 mars 2018

Sur le total de près d'1 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, 515 millions d'euros de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés dont 103 M€ payés aux bénéficiaires pour cofinancer des projets en Bretagne. Cette programmation se poursuit à un rythme soutenu, plaçant la Bretagne au-dessus de la moyenne des régions françaises.

Montants programmés par fonds :

- 226 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- 117 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- 3 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
- 169 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat et de l'attractivité des territoires. Ce sont ainsi 60 projets de coopération qui ont été approuvés impliquant une centaine de structures bretonnes pour un montant total de 27 M€ de FEDER.

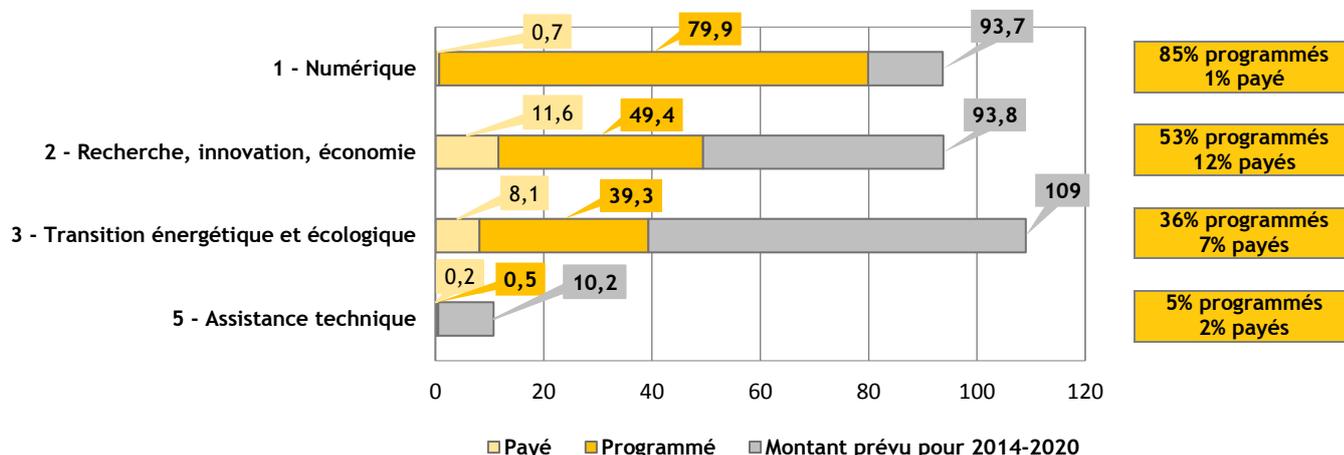
Aux côtés de ces programmes soutenus par les FESI, les acteurs bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe Créative, Europe pour les citoyens, etc.

Le fonds européen de développement régional (FEDER)

Près de 170 M€ d'aides au développement du territoire

Depuis avril 2015, 299 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de **169 M€** sur les 307 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de **55 %**. Les paiements s'élèvent à **21 M€**.

La moitié des financements sont liés au numérique, l'autre moitié se répartit entre le soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique et des actions en faveur de la transition énergétique à travers la production d'énergies renouvelables, la rénovation thermique des logements et des projets de mobilité durable



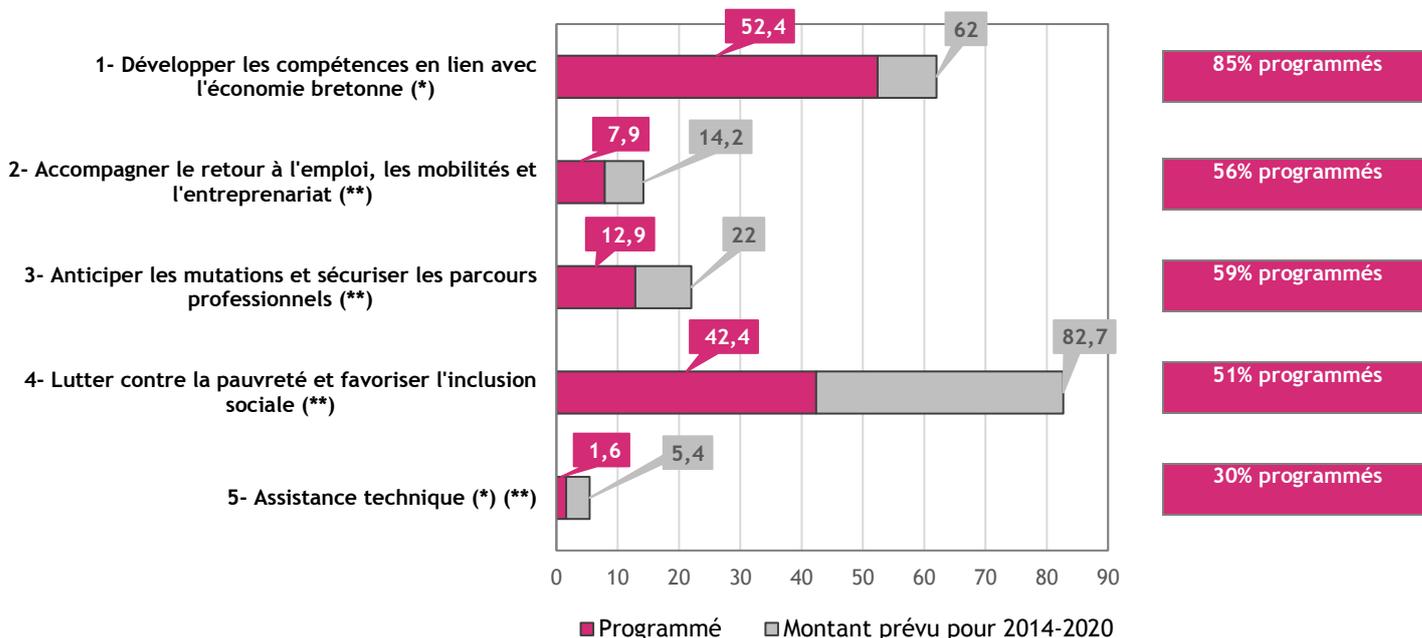
Le fonds social européen (FSE)

117 M€ d'aides à l'emploi, à la formation et à l'inclusion sociale

Sur les **184 M€** de FSE prévus pour 2014-2020, **117 M€** ont été programmés, soit un taux de programmation de **64 %**. Les paiements s'élèvent à **23 M€**.

Les actions menées soutiennent l'accès à l'emploi et à la qualification, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne.

Le **Programme Bretagne Formation**, dispositif géré par la Région Bretagne, est engagé à hauteur de **52 M€** (sur 62 M€) et les dispositifs gérés par l'Etat sont programmés à hauteur de **65 M€** (sur 122 M€).



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

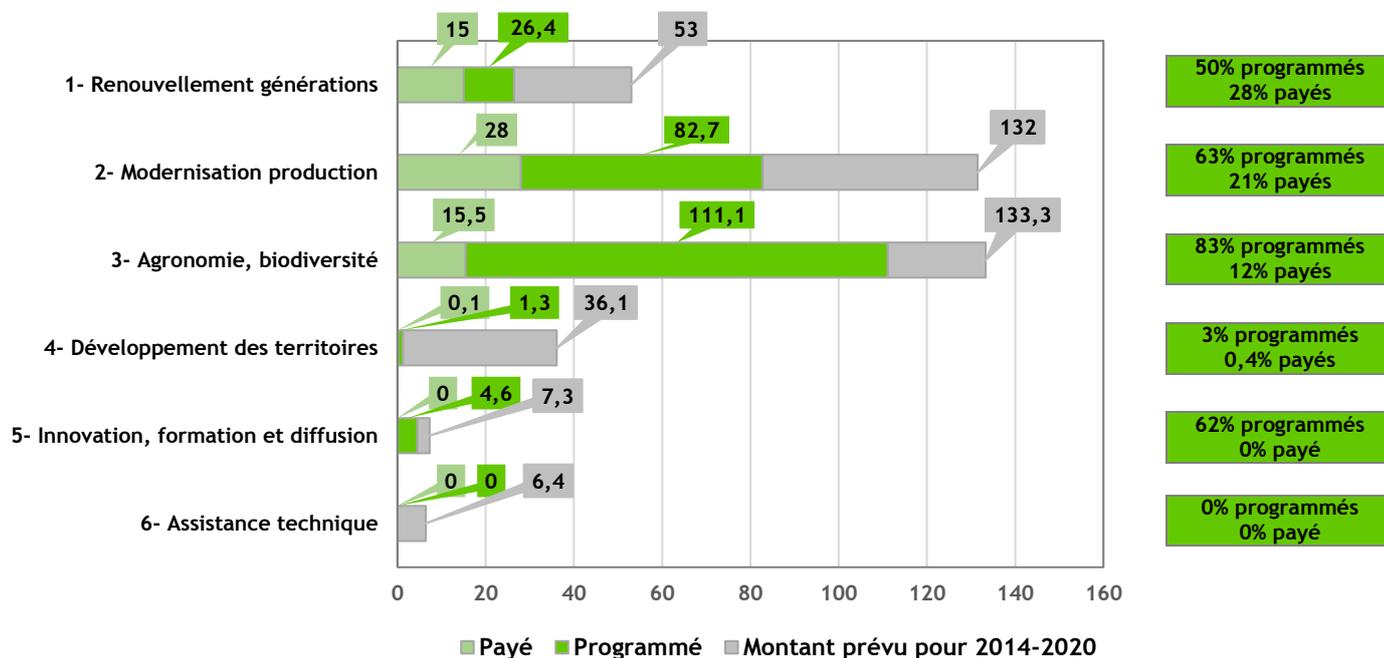
226 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est programmé à hauteur de **226 M€** sur les **368 M€** prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de **62 %**.

Les paiements s'élèvent à **59 M€**.

En 3 ans, ce sont déjà près de 8 500 dossiers qui ont été sélectionnés.

Les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques, l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes.

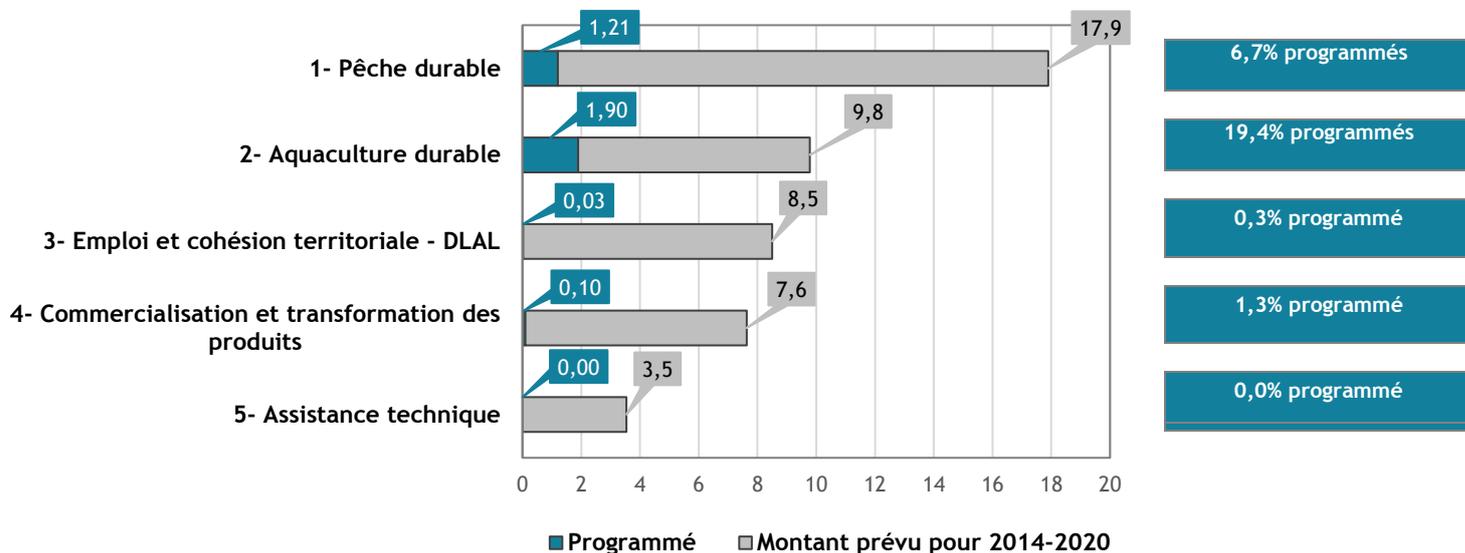


Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

3,2 M€ pour la pêche et l'aquaculture

La sélection des projets a démarré en mars 2017 ; 91 dossiers ont été retenus pour un montant de **3,2 M€**. Sur les 47 M€ de la maquette régionale, ce montant représente un taux de programmation de **7 %**. Les paiements commenceront en 2018.

12 mesures régionales (Région Bretagne) sont ouvertes pour aider les jeunes pêcheurs, investir dans de nouveaux équipements, commercialiser et transformer les produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique et les investissements productifs en aquaculture. Les premiers projets de développement local ont été programmés à hauteur de 25 000 euros. Les projets bretons peuvent également bénéficier **des mesures nationales** (Etat) : formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, etc.



Le FEDER en Bretagne, c'est par exemple :

- 75 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 7 projets de mobilité durable (téléphérique à Brest, bus en site propre à Lorient, des aménagements dans les pôles d'échanges multimodaux à Guingamp, Saint-Brieuc, Redon et Vitré, gare intermodale de Montauban-de-Bretagne)
- 86 projets d'innovation dont 31 de recherche collaborative.



© Digital TPE



© Industrie du futur - CETIM

Le FSE en Bretagne, c'est :

52,4 M€ engagés pour le Programme Bretagne Formation : près de 14 800 demandeurs d'emploi seront formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : bâtiment/construction, industrie, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire, santé

90 800 bénéficiaires d'actions de formation et d'accompagnement socio-professionnel : demandeurs d'emploi, salariés peu ou pas qualifiés, créateurs d'entreprises, décrocheurs, personnes en insertion

Le FEADER en Bretagne, c'est par exemple :

- 1 887 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 65 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (5000 dossiers)
- 45 projets de valorisation de produits agricoles à la ferme
- 72 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- 6,2 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager et reconquête de la qualité des eaux



© GAEC Kerbastard



© Nicolas Job

Le FEAMP en Bretagne, c'est par exemple :

- 21 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 700 k€ pour l'achat de navires
- 1,9 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture